



Le Président,

Séance du 19 octobre 2017

17.03.01

## DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR 2017

La présente décision modificative, qui constitue le dernier acte budgétaire de l'exercice 2017, a pour principal objet d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes pour financer les politiques régionales.

L'ajustement en hausse des crédits de paiement, en dépenses et en recettes, porte sur 6,4 M€, soit environ 0,4 % du budget régional (hors opération de refinancement d'emprunt).

Cette décision modificative permet de maintenir le volume d'investissement à un niveau toujours élevé de **370 M€**.

De nouvelles opérations sont ouvertes, notamment le Musée de l'imprimerie à Malesherbes et la rénovation et l'extension du gymnase Balzac à Blois.

Le programme Vélocentre est également abondé de 474 000 euros afin de soutenir les besoins liés en partie aux surcoûts liés aux inondations de l'année 2016.

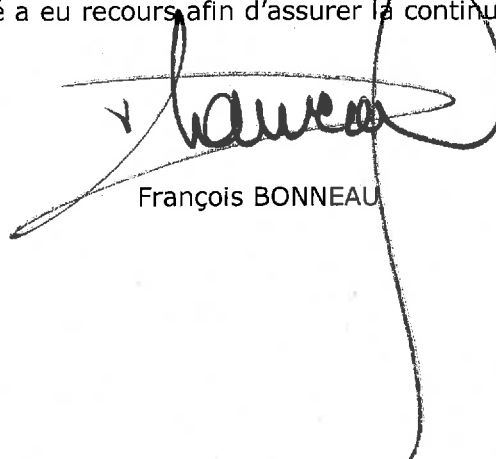
Un certain nombre d'autorisation de programmes ou d'engagement sont à la hausse, notamment sur le volet économie, afin d'accompagner les besoins des artisans et des PME.

Compte-tenu du report d'investissements réalisés par les partenaires de la Région et d'une recette de FCTVA importante (lié au fort niveau d'investissement de 2016), la section d'investissement dégage un excédent de 8,5 M€ qui couvre les dépenses de fonctionnement nouvelles. En matière d'infrastructures, la présente décision modificative acte notamment le report des travaux sur la ligne Tours-Loches et le hangar de l'aéroport de Châteauroux (2018-2019).

Les dépenses nouvelles, en fonctionnement, concernent principalement les formations professionnelles. La poursuite du plan « Un million » au second semestre 2017 nécessite à la fois un abondement de 6,25 M€ pour des « chèques formation » supplémentaires (équilibré en recettes sur 2018 et 2019) ainsi qu'un complément pour la rémunération des stagiaires de 3,8 M€.

Divers ajustements de recettes, liés à la perception des participations de l'Etat au différents millésimes du plan sont également prévus, laissant apparaître cependant un besoin de financement de 8 M€, l'essentiel de la recette intervenant lors des exercices ultérieurs.

La non-reconduction de 126 contrats aidés à la rentrée donne également lieu à une dépense supplémentaire de 226 K€ (et une diminution des recettes de 252 K€) pour les contrats de renfort auxquels la collectivité a eu recours afin d'assurer la continuité du service au public.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François BONNEAU', with a large, sweeping flourish extending downwards and to the right.

François BONNEAU

# DECISION MODIFICATIVE N° 2 2017

## SOMMAIRE

### I – Présentation générale

A – EQUILIBRE DE LA DM2 2017 .....	5
B – REPARTITION DES CP ET DES AP/AE PAR POLITIQUE .....	5

### II – Présentation du budget primitif par politique

A – INTERVENTIONS REGIONALES .....	8
STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE .....	9
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	14
TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES.....	20
FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE.....	24
EUROPE .....	29
B - OPTIMISATION DES RESSOURCES .....	31
MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION .....	32
MOYENS GÉNÉRAUX FINANCIERS.....	34
RESSOURCES HUMAINES .....	35

### III – Décisions budgétaires 2017

1 – MODIFICATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2016 .....	38
2 – LE VOTE PAR FONCTION .....	39
<i>Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE .....</i>	39
<i>Les AP et AE par fonction et par politique régionale .....</i>	42
3 – LE VOTE DE L'ARCHITECTURE PAR POLITIQUE RÉGIONALE .....	44
4 – LES DISPOSITIONS DIVERSES .....	45
<i>Remises gracieuses.....</i>	45
<i>Admissions en non valeurs et créances éteintes.....</i>	45
<i>Modification des dates limite d'affectation pour les AP/AE.....</i>	47
<i>Modification de libellés des AP/AE .....</i>	48

**LES CONDITIONS GENERALES DE  
L'EQUILIBRE**

## **A – Equilibre de la DM2 2017**

Le budget 2017 modifié est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 1 406 245 077,55 €.

Les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 31 534 523,67 € dont 8 203 523,67 € en investissement et 23 331 000,00 € en fonctionnement.

Le virement entre sections s'établit à – 8 878 667,14 €.

## **B – Répartition des CP et des AP/AE par politique**

Le tableau ci-après vous présente, par politique, les crédits nouveaux ou redéployés, en dépenses et en recettes, ainsi que les ouvertures et ajustements d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement.

**DM2 2017 : répartition par politique des dépenses et recettes**

	TOTAL APRES DM1 2017 (1)	DM2 2017 (2)	TOTAL DEPENSES 2017 (1+2)	TOTAL APRES DM1 2017 (1)	DM2 2017 (2)	TOTAL RECETTES 2017 (1+2)	DM1 2017 AP et AE
<b>Investissement</b>	<b>475 119 373</b>	<b>-4 748 392</b>	<b>470 370 981</b>	<b>227 176 157</b>	<b>3 755 098</b>	<b>230 931 255</b>	<b>8 203 524</b>
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	<b>89 605 765</b>	<b>-1 176 592</b>	<b>88 429 173</b>	<b>2 763 408</b>	<b>0</b>	<b>2 763 408</b>	<b>2 763 408</b>
Crédits d'intervention fonds européens	80 458 496 9 147 269	- 1 176 592	79 281 904 9 147 269	2 763 408 -	-	2 763 408 -	2 763 408
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>83 821 635</b>	<b>474 500</b>	<b>84 296 135</b>	<b>6 268 588</b>	<b>0</b>	<b>6 268 588</b>	<b>3 318 000</b>
Crédits d'intervention fonds européens	68 195 100 15 626 535	474 500	68 669 600 15 626 535	6 268 588 -	-	6 268 588 -	3 318 000
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>84 540 200</b>	<b>-3 910 300</b>	<b>80 629 900</b>	<b>34 598 000</b>	<b>500 000</b>	<b>35 098 000</b>	<b>850 000</b>
Crédits d'intervention fonds européens	84 540 200 -	- 3 910 300	80 629 900 -	34 598 000 -	500 000	35 098 000 -	850 000
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE</b>	<b>117 162 900</b>	<b>-472 000</b>	<b>116 690 900</b>	<b>3 730 500</b>	<b>773 751</b>	<b>4 504 251</b>	<b>2 400 000</b>
Crédits d'intervention fonds européens	117 162 900 -	- 472 000	116 690 900 -	3 730 500 -	773 751	4 504 251 -	2 400 000
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>86 375 777</b>	<b>336 000</b>	<b>86 711 777</b>	<b>179 815 661</b>	<b>2 481 347</b>	<b>182 297 008</b>	<b>-487 884</b>
Dont Communication	-	-	-	-	-	-	-
Dont Moyens généraux de l'administration	4 275 777	336 000	4 611 777	-	-	-	-487 884
Dont Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-
Dont Moyens généraux financiers	82 100 000	-	82 100 000	179 815 661	2 481 347	182 297 008	-
dont remboursement en capital de la dette	54 150 000	-	54 150 000	-	-	-	-
dont réaménagement de la dette	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	-
<b>EUROPE</b>	<b>38 386 900</b>	<b>0</b>	<b>38 386 900</b>	<b>35 850 900</b>	<b>0</b>	<b>35 850 900</b>	<b>-640 000</b>
Dont fonds européens ventilés	24 773 804	-	24 773 804	35 850 900	-	35 850 900	-640 000
Dont fonds européens non ventilables	13 613 096	-	13 613 096	-	-	-	-
Hors fonds européens	-	-	-	-	-	-	-
<b>Fonctionnement</b>	<b>924 715 283</b>	<b>11 158 813</b>	<b>935 874 096</b>	<b>1 082 794 307</b>	<b>2 655 323</b>	<b>1 085 449 630</b>	<b>23 331 000</b>
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	<b>18 626 831</b>	<b>83 000</b>	<b>18 709 831</b>	<b>135 000</b>	<b>57 750</b>	<b>192 750</b>	<b>0</b>
Crédits d'intervention fonds européens	16 000 900 2 625 931	83 000	16 083 900 2 625 931	135 000 -	57 750	192 750 -	0
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>166 912 787</b>	<b>10 509 770</b>	<b>177 422 557</b>	<b>16 074 734</b>	<b>2 436 022</b>	<b>18 510 756</b>	<b>11 891 000</b>
Crédits d'intervention fonds européens	147 686 030 19 226 757	10 509 770	158 195 800 19 226 757	16 074 734 -	2 436 022	18 510 756 -	11 891 000
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	<b>321 643 603</b>	<b>0</b>	<b>321 643 603</b>	<b>16 272 491</b>	<b>-592 000</b>	<b>15 680 491</b>	<b>600 000</b>
Crédits d'intervention fonds européens	321 643 603 -	-	321 643 603 -	16 272 491 -	- 592 000	15 680 491 -	600 000
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE</b>	<b>221 380 164</b>	<b>200 000</b>	<b>221 580 164</b>	<b>10 293 098</b>	<b>314 697</b>	<b>10 607 795</b>	<b>0</b>
Crédits d'intervention fonds européens	218 806 664 2 573 500	200 000	219 006 664 2 573 500	10 293 098 -	314 697	10 607 795 -	0
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>	<b>184 602 586</b>	<b>366 043</b>	<b>184 968 629</b>	<b>1 029 451 520</b>	<b>438 854</b>	<b>1 029 890 374</b>	<b>10 200 000</b>
Dont Communication	4 204 836	-	4 204 836	-	-	-	-
Dont Moyens généraux de l'administration	16 967 600	140 000	17 107 600	2 500 000	-	2 500 000	10 200 000
Dont Ressources humaines	131 122 500	226 043	131 348 543	3 822 000	252 670	3 569 330	-
Dont Moyens généraux financiers	32 307 650	-	32 307 650	1 023 129 520	691 524	1 023 821 044	-
<b>EUROPE</b>	<b>35 975 500</b>	<b>0</b>	<b>35 975 500</b>	<b>44 394 015</b>	<b>0</b>	<b>44 394 015</b>	<b>640 000</b>
Dont fonds européens ventilés	24 426 188	-	24 426 188	33 826 550	-	33 826 550	640 000
Dont fonds européens non ventilables	10 184 462	-	10 184 462	98 115	-	98 115	-
Hors fonds européens	1 364 850	-	1 364 850	10 469 350	-	10 469 350	-
<b>RESULTAT REPORTE</b>				<b>20 186 742</b>		<b>20 186 742</b>	
<b>TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE</b>	<b>1 399 834 657</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 406 245 078</b>	<b>1 399 834 657</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 406 245 078</b>	<b>31 534 524</b>
Investissement	475 119 373	-4 748 392	470 370 981	263 027 057	3 755 098	266 782 155	8 203 524
Fonctionnement	924 715 283	11 158 813	935 874 096	1 136 807 600	2 655 323	1 139 364 808	23 331 000
<b>TOTAL GENERAL avec résultat reporté hors réaménagement de la dette</b>	<b>1 374 834 657</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 381 245 078</b>	<b>1 374 834 657</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 381 245 078</b>	<b>31 534 524</b>
Investissement	450 119 373	-4 748 392	445 370 981	238 027 057	3 755 098	241 782 155	8 203 524
Fonctionnement	924 715 283	11 158 813	935 874 096	1 136 807 600	2 655 323	1 139 364 808	23 331 000
<b>TOTAL GENERAL HORS réaménagement de la dette et HORS fonds européens</b>	<b>1 301 837 107</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 308 247 528</b>	<b>1 305 059 092</b>	<b>6 410 421</b>	<b>1 311 469 513</b>	<b>31 534 524</b>
Investissement	411 732 473	-4 748 392	406 984 081	202 176 157	3 755 098	205 931 255	8 843 524
Fonctionnement	890 104 633	11 158 813	901 263 446	1 102 882 935	2 655 323	1 105 538 258	22 691 000

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE  
DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 2**

## **A – Interventions régionales**



**STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES,  
TRANSITION ECOLOGIQUE**

**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET**  
**STRATÉGIES ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES,**  
**TRANSITION ECOLOGIQUE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU  
MODIFIÉES A LA DM2**

	<b>CREATIONS</b>	<b>MODIFICATIONS</b>
Autorisations de programme	2 763 408,00	
Autorisations d'engagement		

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
Investissement	80 458 496,00	-1 176 592,00	2 763 408,00	0,00
Fonctionnement	16 000 900,00	83 000,00	135 000,00	57 750,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION**

- Les crédits de paiement

CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
	Investissement	12 400 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	150 000,00	100 000,00	0,00	0,00

L'achèvement au 30 juin 2017 des Contrats des Agglomérations blésoise et Castelroussine induit une accélération des paiements, par exemple pour le Centre National de Tir sportif à Châteauroux ou le pôle d'entreprises le Lab' à Blois.

Un transfert de 2 M€ provenant du programme d'actions « Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale », s'ajoutant aux 12,4 M€ votés au BP, sera effectué pour faire face à ces paiements de fin d'année.

Il est proposé d'abonder de 0,100 M€ les crédits de paiement en direction du volet fonctionnement, afin de pouvoir solder les engagements antérieurs à 2016 et de verser les acomptes liés aux dossiers examinés par les CPR du dernier trimestre, en matière de biodiversité (animation de la trame verte et bleue Castelroussine, lutte contre les espèces invasives dans le Blésois ...) ou économique (Transvaloire à Blois, GPECT à Chartres ...).

## CONTRATS REGIONAUX DE PAYS

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
CONTRATS REGIONAUX DE PAYS	Investissement	17 723 621,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	789 100,00	200 000,00	0,00	0,00

Il est proposé d'abonder de 0,200 M€ les crédits de paiement en direction du volet fonctionnement, afin de pouvoir solder les engagements antérieurs à 2016 et de verser les acomptes liés aux dossiers examinés par les CPR du dernier trimestre en matière de biodiversité (6 plans de gestion différenciée, diagnostics biodiversité...), économique (animation des filières locales Reuilly-Quincy ou pisciculture en Brenne), de santé (animation de 2 Contrats Locaux de Santé Pays de Vierzon et Pays Loire Touraine), ou touristique (étude Art et Histoire Loire Val d'Aubois, communication circuits vélos à Bléré ...).

## CONTRATS REGIONAUX DE SOLIDARITE TERRITORIALE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
CONTRATS REGIONAUX DE SOLIDARITE TERRITORIALE	Investissement	27 003 000,00	-3 500 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 691 900,00	0,00	0,00	0,00

Il est nécessaire de baisser ce programme de 3,5 M€, dont 1,6 M€ relatifs aux crédits prévus pour des CRST dont l'élaboration a pris du retard et n'ont donc pas été examinés par la Commission permanente (Agglomération de Bourges, Pays Dunois, Pays de La Châtre), et 1,9 M€ relatifs aux crédits prévus pour le CRST Vallée du Cher et du Romorantinais, validé par la Commission permanente du mois d'octobre, trop tardivement pour permettre un volume significatif d'engagement et de mandatement sur l'année 2017.

## PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRES

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AP	2017	2501	31/12/2018	THD 37 REGUL		2 763 408,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PROJETS STRUCTURANTS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Investissement	12 835 075,00	563 408,00	2 763 408,00	0,00
	Fonctionnement	380 000,00	0,00	0,00	0,00

Le déploiement du Très Haut Débit (THD) en Indre-et-Loire était assuré jusqu'en 2016 par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Cher Touraine Numérique » compétent sur les 2 départements du Cher et de l'Indre-et-Loire.

Suite à une modification de la gouvernance, l'aménagement numérique du territoire de l'Indre et Loire est désormais délégué au SMO Val de Loire Numérique.

Par avenant validé en CPR du mois de mai 2017, la Région a annulé, à hauteur de 2 763 408 €, un montant de crédits engagés en direction de Cher Touraine Numérique.

Afin de pouvoir les engager à nouveau en direction de Val de Loire Numérique, il est nécessaire de créer une AP transitoire de régularisation, à hauteur des crédits annulés pour 2 763 408 €.

Les crédits de paiement correspondant seront mandatés d'une part, par redéploiement de crédits non utilisés en 2017 au sein de ce même programme d'actions « Projets structurants d'aménagement du territoire » (THD 45, opérations soldées fin 2016 sur les conventions Région/Département, pôles multimodaux), d'autre part, grâce à un complément de crédits de paiement nécessaires à hauteur de 0,563 M€.

## PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE	Investissement	925 446,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 808 789,00	0,00	0,00	57 750,00

En recettes, dans le cadre de la création de l'Agence Régionale Biodiversité, l'Agence Française de Biodiversité attribue une subvention de 192 500 € à la Région Centre Val de Loire dont un acompte de 57 750 € est attendu dès 2017. Il convient donc d'ouvrir la ligne budgétaire correspondante.

## PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE	Investissement	642 539,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	1 608 352,00	-117 000,00	0,00	0,00

En section de fonctionnement, les prévisions de consommations sont inférieures aux crédits inscrits au budget. Cette sous-consommation est liée :

- à la baisse de la dotation à la Mission Val de Loire
- l'absence de projets sur les programmes « connaissance sur les inondations », du plan Loire.

Il convient donc de réduire les crédits de paiements initialement prévus sur la section de fonctionnement du programme Plan Loire Grandeur Nature de 0,117 M€.

## TIC EQUIPEMENTS ET SERVICES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
TIC EQUIPEMENTS ET SERVICES	Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 580 000,00	-100 000,00	0,00	0,00

Une baisse des crédits de paiement de 0,100 M€ est proposée sur le Réseau Régional haut débit. Il s'agit du financement du raccordement Internet des lycées et CFA.

La réduction est due à la baisse des coûts du marché télécoms, sans modification de la qualité du service. Le prestataire retenu est Adista et le marché est renouvelé pour 4 ans. Les débits dans certains établissements ont été encore améliorés pour la rentrée 2017.

## TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
TIC ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Investissement	367 500,00	-150 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	347 600,00	0,00	0,00	0,00

Il s'agit d'un report de l'engagement des projets numériques en lien avec le vote de la stratégie numérique (cf. Session de Juin 2017). Les projets seront décalés et mobilisés en partie début 2018, notamment dans le domaine de la E-santé.

## SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE	Investissement	195 000,00	-90 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	802 000,00	0,00	0,00	0,00

Il est proposé de diminuer de 90 000 € le montant des crédits inscrits au Budget primitif 2017 sur le dispositif de soutien aux acteurs de coopération internationale, compte tenu du faible niveau des demandes d'aide régionale en investissement.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE  
L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE  
L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU  
MODIFIÉES A LA DM2**

	<b>CREATIONS</b>	<b>MODIFICATIONS</b>
Autorisations de programme		3 318 000,00
Autorisations d'engagement	3 569 000,00	8 322 000,00

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
Investissement	68 195 100,00	474 500,00	6 268 588,00	0,00
Fonctionnement	147 686 030,00	10 509 770,00	16 074 733,80	2 436 022,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**CRÉATION ET REPRISE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	4000		CAP CREATION REPRISE CENTRE	2 500 000,00	1 000 000,00

Le nombre important de dossiers CAP Création/Reprise prévus et en cours d'instruction représente un volume budgétaire de près de 3,5 M€. Afin de garantir une capacité d'intervention sur ces dossiers et la rapidité de leur traitement, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme afférente à hauteur de 1 M€. Cette opération est sans incidence sur les crédits de paiement 2017.

**DÉVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE  
SERVICES**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	4001		CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	10 000 000,00	2 000 000,00

Le nombre important de dossiers CAP Développement prévus et en cours d'instruction représente un volume budgétaire de près de 12 M€. Afin de garantir une capacité d'intervention sur ces dossiers et la rapidité de leur traitement, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme afférente à hauteur de 2 M€. Cette opération est sans incidence sur les crédits de paiement 2017.

## DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN RÉGION

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	0850		APPEL A PROJETS 2017	10 000 000,00	318 000,00
AE	2017	0472		BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	-318 000,00

Il est proposé d'abonder l'autorisation de programme « Appels à projets de recherche » de 318 000 € afin de clôturer plusieurs projets, qui devaient initialement être soldés à la fin de l'année 2016.

Parallèlement, il est proposé de diminuer de 0,318 M€ l'autorisation d'engagement « Bourses doctorales » afin de prendre en compte le montant affecté par la Commission Permanente du 20 janvier 2017 pour les bourses doctorales 2017.

## PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	1229		CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	300 000,00	200 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE	Investissement	350 000,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	3 952 900,00	100 000,00	0,00	0,00

Afin d'accompagner en 2017 de nouveaux projets en matière d'innovation touristique, il est proposé d'abonder l'autorisation de programme « FONDS D'AIDE A L'INNOVATION TOURISTIQUE », pour un montant de 0,200 M€. Cette opération est sans incidence en termes de crédits de paiement 2017.

En matière d'animation et d'événementiels touristiques, plusieurs opérations nouvelles nécessitent, après redéploiement de certains crédits, d'abonder la ligne de crédits à hauteur de 0,100 M€ :

- Soutien à la promotion du film de Nicolas Vanier « l'école buissonnière » pour la promotion touristique de la Sologne (40 000 €)
- Participation régionale aux Tops du Tourisme du Loir-et-Cher et de la Touraine (35 000 €)
- Financement d'une campagne de communication nationale pour développer la fréquentation des châteaux à Noël (100 000 €)

## RENFORCER L'OFFRE D'HEBERGEMENT

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	0068		HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 900 000,00	-200 000,00



Afin d'ajuster le montant de l'autorisation de programme au volume effectif des dossiers présentés en 2017 au titre du Cap Hébergement, il est proposé de réduire l'AP de 0,2 M€.

### ITINERANCES DOUCES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
ITINERANCES DOUCES	Investissement	1 516 500,00	474 500,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	96 000,00	0,00	0,00	0,00

Les crédits Vélocentre ne suffiront pas à honorer l'ensemble des conventions passées avec les maîtres d'ouvrage et celles à venir avant la fin de l'année :

- Pour le Loiret, les inondations subies en 2016 ont retardé la réalisation de la Véloroute le long des canaux de Loing et de Briare mais ont aussi généré des travaux de réparation importants sur La Loire à Vélo.
- Pour le Cher (projet du Canal de Berry), l'opération a été engagée plus rapidement que ce qui avait été prévu initialement.

### FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMP. VERS L'EMPLOI

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AE	2016	0577		CHEQUES FORMATION 2017	2 550 000,00	450 000,00
AE	2017	1978		PLAN 500 000 - POLE EMPLOI 2017	12 600 000,00	8 190 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMP. VERS L'EMPLOI	Investissement	80 000,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	95 934 750,00	10 223 770,00	16 053 733,80	2 436 022,00

Parallèlement aux dépenses engagées en faveur de la formation professionnelle continue, la collectivité mène une action volontariste pour disposer de recettes permettant de maintenir l'offre de formation voire de la développer.

A ce titre, des partenariats sont noués, lesquels permettent d'inscrire les recettes suivantes :

- 0,450 M€ correspondant au 1er acompte du financement accordé en 2017 par l'AGEFIPH. Ce partenariat existe depuis plusieurs années et permet de soutenir l'effort de la Région pour l'accès à la formation des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés. La participation financière de l'AGEFIPH pour 2017 s'élève à 0,9 M€ (50 % de la participation financière sont versés à la signature de la convention en 2017 ; le solde doit être versé en 2018 sur production du bilan 2017).

- 0,150 M€ correspondant au 1er acompte du financement accordé en 2017 par Pôle Emploi. Ce partenariat porte sur le déploiement des formations mises en œuvre dans le cadre du « Fonds réActif Emploi-Formation ».

Concernant plus particulièrement la mise en œuvre du Plan « Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi », il vous est proposé d'inscrire la recette suivante de 4 933 950 € suite à la perception en août de 10 597 800 € correspondants au 3<sup>ème</sup> acompte de la tranche 2016 en provenance de l'Etat en tenant compte des réalisations enregistrées. 5 663 850 € avaient déjà été inscrit au BP 2017 au titre de cet acompte.

Après la reconduction du Plan au 1<sup>er</sup> semestre 2017, l'Etat a proposé une nouvelle prolongation de ce dernier jusqu'au 31 décembre. Compte tenu des résultats obtenus jusqu'alors, la Région s'est engagée à réaliser sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2 881 entrées supplémentaires (Région : 150 ; Pôle Emploi : 2 731). Une participation financière de l'Etat est attendue à hauteur 8 643 000 € (2 881 places x 3 000 €) et devrait être encaissée en 2018.

Par conséquent, il convient de revaloriser l'AE « PLAN 500 000 - POLE EMPLOI 2017 » de 8 190 000 € (2 730 places x 3 000 €) et de l'abonder de 6 257 270 € en crédits de paiement afin d'effectuer le 1er versement de 80% à Pôle emploi à la signature de l'avenant.

Egalement, il convient de revaloriser l'AE « CHEQUE FORMATION 2017 » de 450 000 € (150 chèques formation x 3 000 €) et de l'abonder de 166 500 € en crédits de paiement (soit 34% des crédits de paiement nécessaires).

Par ailleurs, selon les dernières informations, la recette de 3 097 928 € (solde FPSPP 2016) inscrite au BP 2017 ne sera pas perçue cette année. Par conséquent, il est proposé de désinscrire la recette prévue en DM2 2017.

Enfin, pour sécuriser les parcours de formation des demandeurs d'emploi, la Région a décidé d'agréer à la rémunération et aux droits connexes les actions de son Programme Régional de Formation 2017-2020. Le volume d'heures de formation acheté et le niveau de dépenses constaté conduisent à proposer d'inscrire 3,8 M€ de crédits de paiement supplémentaires sur l'autorisation d'engagement « Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle 2017–2020 ».

### **SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AE	2017	0974	31/12/2022	POINT INFORMATION CONSEIL 2018 2021		2 960 000,00

Une consultation a été lancée en juin 2017 afin que des prestations relatives à la Validation des Acquis de l'Expérience puissent être délivrées, à compter de janvier 2018, par les Points d'Informations et de Conseils basés dans chaque département. Le marché actuel arrive en effet à échéance le 31 décembre 2017 ; les futures prestations sont prévues sur la période allant de 2018 à 2021. Aussi, il est proposé de créer l'autorisation d'engagement « Point Information Conseil 2018-2021 » pour un montant de 2,960 M€.

## QUALITE DE FORMATION

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AE	2017	1784	31/12/2020	ENQUETE DEVENIR ET SATISFACTION DES STAGIAIRES 2017-2019		204 000,00
AE	2017	1785	31/12/2020	SYSTEME D'INFORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE 2017-2020		405 000,00

Une consultation a été lancée en juin 2017 afin qu'un prestataire puisse accompagner la Région dans l'action qu'elle mène pour évaluer :

- l'insertion professionnelle des stagiaires à la fin des formations qu'elle finance,
- la satisfaction des stagiaires quant aux formations suivies.

La mise en œuvre de ce marché est prévue de la fin 2017 jusqu'à l'exercice 2019. Dans ce cadre, il est proposé de créer l'autorisation d'engagement « Enquêtes devenir et satisfaction des stagiaires 2017-2019 » pour un montant de 0,204 M€.

En juillet 2015, la Région a lancé la mise en place d'un nouvel outil informatique pour gérer ses achats de formation professionnelle et l'exécution des prestations afférentes. Il est proposé de prolonger cette mission compte tenu de la nécessité de mettre en place une administration fonctionnelle de l'outil et des nombreux développements à réaliser (interfaces avec le système d'information Rémunération de DOCAPOST, lié au Compte Personnel de Formation, ...) et de créer l'autorisation d'engagement correspondante « Système d'information Formation professionnelle 2018-2020 » pour un montant de 0,405 M€.

## SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO)

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO)	Fonctionnement	2 365 900,00	186 000,00	0,00	0,00

La demande de crédits de paiement sur ce budget s'élève à 0,186 M€ pour les raisons principales suivantes :

- besoins identifiés pour les paiements d'acomptes non payés en 2016 (forums et olympiades notamment) et pour le paiement du solde du marché AMO forums 2016,
- besoin nouveau pour le financement de la nouvelle action concernant les campus des métiers et des qualifications.

## **TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES**

**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET**  
**TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM2**

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		850 000,00
Autorisations d'engagement	600 000,00	

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
Investissement	84 540 200,00	-3 910 300,00	34 598 000,00	500 000,00
Fonctionnement	321 643 602,61	0,00	16 272 490,92	-592 000,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS**

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	1485		EQUIPEMENTS ACCUEIL MATERIELS ROULANTS	750 000,00	850 000,00

- Les crédits de paiement

ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
	Investissement	65 750 000,00	2 706 500,00	34 500 000,00	0,00
	Fonctionnement	9 435 000,00	0,00	6 710 000,00	-5 592 000,00

La Région modernise son parc de matériel roulant (remplacement des matériels Z2 en fin de vie) et va se doter de matériel à deux niveaux de type Régio2N pour effectuer les dessertes Intercités dont la Région a négocié le transfert avec l'Etat (lignes Paris-Orléans-Tours, Paris-Bourges-Montluçon et Paris-Montargis-Nevers). L'entretien et la maintenance de ce parc moderne nécessitera une adaptation des installations de maintenance. Aussi, il est proposé d'abonder la ligne « Equipements d'accueil des matériels roulants » pour la porter à un montant de 1,6 M€ permettant la réalisation des études Avant-Projet sur le site de maintenance des Aubrais-Orléans ainsi que sur l'ensemble des sites à adapter.

La Région finance à hauteur de 25 M€ le transfert de 2 rames REGIO2N en provenance de la Région des Pays de la Loire en vue du renouvellement du matériel roulant sur la desserte Interloire. Le besoin avait initialement été évalué à 45 M€ pour 3 rames. La réduction de besoin entraîne une diminution de 4,3 M€ des crédits de paiement.

Afin de procéder au renouvellement du parc des rames Z2 bientôt obsolètes et dans un souci d'optimisation du parc, la Région s'apprête à financer l'acquisition sur le marché de

l'occasion de 7 rames ZGC en provenance de la Région des Pays de la Loire pour un montant de 14,5 M€. Cette opportunité d'acquisition est apparue en cours d'année. Aussi, il est proposé d'inscrire 6,3 M€ de crédits de paiement.

La Région finance chaque année à SNCF Mobilités des opérations d'investissement pour la maintenance du parc ferroviaire régional. Le total prévisionnel 2017 s'avère supérieur de 0,8 M€ à celui initialement prévu au BP. Aussi, il est proposé d'augmenter les crédits de paiement en conséquence.

Dans l'attente des derniers ajustements sur le montant de la recette liée à la révision du prix d'acquisition des 14 rames Regio2N (nouvelle modification de prix en faveur de la Région) et sur le calendrier de perception, il est proposé de désinscrire la recette de 5,592 M€.

## INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Investissement	10 695 684,00	-5 552 931,00	0,00	500 000,00
	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00

L'Etat a décidé de prendre en charge hors CPER, pour l'ensemble des Régions concernées, les premières études du schéma directeur POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). Le besoin de crédits de paiement de 0,250 M€ est donc annulé.

La convention des études liées aux IPCS (Informations préventives aux comportements qui sauvent) sur POLT signée fin 2016 a prévu un besoin de financement de la part de la Région moindre pour 2017 que projeté, avec pour conséquence une réduction des crédits de paiement à hauteur de de 329 681 €.

La Région finance au titre du CPER 2015-2020 la remise à niveau de la ligne Tours-Loches. Le report des travaux, compte tenu du manque de ressources du gestionnaire d'infrastructure SNCF Réseau, conduit à diminuer les crédits de paiement de 2017 de près de 5 M€.

La Région va percevoir une recette de 0,5 M€ au titre de l'opération de pérennisation de la ligne La Guerche – Marseilles-lès-Aubigny, liée à des économies obtenues sur le coût global de l'opération à programme constant.

## SERVICES TER

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
SERVICES TER	Fonctionnement	148 073 008,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00

Les recettes provenant de la convention TER, initialement prévues à hauteur de 5 M€, s'élèvent au final à 10 M€.

En effet, le décompte pour l'année 2016 est inférieur de ce montant au devis adopté en 2015 sur lequel ont été basés les versements prévisionnels effectués par la Région à la SNCF en 2016.

De plus, l'indexation du forfait de charges, pour tenir compte de l'inflation, a été de 0,2% alors que la prévision était de +2,1%, générant un gain pour la Région de près de 3,1 M€. Les mouvements sociaux et les inondations ont conduit à de nombreuses suppressions de trains qui font baisser mécaniquement la facture des péages en C2 : -2,7 M€ sur les péages d'infrastructure, -0,4 M€ sur les prestations en gare.

Au final, pour la Région, la contribution 2016 s'établit à 139 687 0189 €. Les acomptes versés en 2016 ayant été supérieurs, il ressort un solde en faveur de la Région de 8 474 496 €.

Par ailleurs, SNCF nous restitue un trop versé de 2015 et 2014 lié principalement à la régularisation a posteriori, au niveau national, de la redevance Quai. La régularisation est de 1,7 M€.

## INTERMODALITÉ ET CIRCULATIONS DOUCES

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AE	2017	2146	31/12/2021	CENTRALE D'INFORMATION DU CHER		600 000,00

Afin d'assurer la continuité du service rendu pour le transport interurbain et à la demande dans le Cher par la centrale d'information et de réservation, il est proposé l'ouverture d'une autorisation d'engagement de 0,6 M€ permettant le renouvellement du marché qui arrive à échéance.

## AEROPORTS

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
AEROPORTS	Investissement	5 350 000,00	-1 063 869,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00

Pour le programme d'investissement de l'aéroport de Châteauroux faisant l'objet de conventions annuelles de financement, les crédits de paiement sont diminués de 0,700 M€ : le programme 2014 a été soldé avec un prorata de 0,350 M€ et le programme 2017 verra ses premières dépenses, à hauteur de 0,350 M€, engagées en 2018 et non 2017. Ces reports de crédits sont pour l'essentiel dus au report de la réalisation des bassins de rétention dont les travaux vont débuter l'an prochain.

S'agissant du hangar aéronautique, les travaux préalables déjà engagés seront mandatés en 2017, les crédits de paiement étant diminués sur cet exercice de 0,365 M€.

**FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE  
CITOYENNE ET PARTICIPATIVE**



**LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET**  
**FORMATION INITIALE, LYCÉES, APPRENTISSAGE ET VIE**  
**CITOYENNE**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU  
MODIFIÉES A LA DM2**

	<b>CREATIONS</b>	<b>MODIFICATIONS</b>
Autorisations de programme	800 000,00	1 600 000,00
Autorisations d'engagement		

**CRÉDITS DE PAIEMENT**

FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
Investissement	117 162 900,00	-472 000,00	3 730 500,00	773 751,00
Fonctionnement	218 806 664,40	200 000,00	10 293 098,00	314 697,00

**DÉTAIL PAR PROGRAMME**

**IMMOBILIER ET ÉQUIPEMENT DES LYCÉES**

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AP	2017	1014	31/12/2017	FONDS DE CONCOURS POUR LA RENOVATION EXTENSION DU GYMNASE BALZAC DE BLOIS		600 000,00

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2007	0934		RECONSTRUCTION - LP NADAUD	13 000 000,00	1 500 000,00

- Les crédits de paiement

IMMOBILIER ET EQUIPEMENT DES LYCEES		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
	Investissement	89 930 000,00	300 000,00	3 588 500,00	723 751,00
	Fonctionnement	7 226 222,00	0,00	532 068,00	174 127,00

**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME : FOND DE CONCOURS DANS LE CADRE DE LA RENOVATION EXTENSION DU GYMNASE BALZAC A BLOIS (0,600 M€)**

Le gymnase Balzac de Blois est situé à proximité des lycées Dessaignes, Sonia Delaunay et Augustin Thierry. Les effectifs des établissements scolaires et écoles utilisateurs de cet équipement sont de 7 300 scolaires dont 3 300 lycéens. Cet équipement est également

ouvert aux pratiques associatives hors temps scolaire. L'équipement actuel date des années 60 et une rénovation en même temps qu'une adaptation aux pratiques actuelles avec une extension dédiée à un mur d'escalade sont proposées par la Ville, propriétaire et gestionnaire de l'équipement.

Il est proposé dans le cadre de cette ouverture d'autorisation de programme, des crédits supplémentaires à hauteur de 0,300 M€.

### **ABONDEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME : RECONSTRUCTION LP NADAUD**

Une autorisation de programme de 13 M€ a été votée pour la réalisation de la restructuration et l'extension des ateliers au lycée professionnel Martin Nadaud à Saint Pierre des Corps (37).

Suite à la défaillance du mandataire de l'opération, le contrat de mandat a été résilié ce qui implique

la reprise en maîtrise d'ouvrage directe par la collectivité de la réalisation du projet, qui sera achevé en novembre 2017.

Le constat contradictoire établi entre le mandataire et la Région Centre-Val de Loire a établi un solde en faveur de la collectivité d'un montant de 1,135 M€. Cette somme devra être restituée par le mandataire à la collectivité. Dans l'attente de ce reversement et pour assurer la continuité du paiement des entreprises et la finalisation des travaux, il convient d'abonder de 1,5 M€ l'autorisation de programme. Cette somme permettra de couvrir les frais générés par le retard de chantier, de parer les éventuels besoins d'avenants auprès des entreprises et de répondre à des compléments de programme comme le traitement du parvis et la création d'un garage à vélo sollicités par l'établissement.

En recettes, il est proposé une augmentation des recettes d'investissement de 723 751 € correspondant à :

Le remboursement du trop perçu par le mandataire pour montant de 1 135 000 € évoqué ci-dessus,

- l'annulation de l'acompte 2017 du Département du Loir et Cher pour le lycée Augustin THIERRY à Blois qui sera reporté en 2018 (- 600 000 €). En effet, le calendrier du projet a été décalé et le démarrage du chantier aura lieu au premier semestre 2018. La validation de l'avant-projet définitif est en cours avec le Département du Loir-et-Cher et la direction de l'EPLÉ,
- le quitus du mandat passé pour l'opération de restructuration des locaux de la vie scolaire et du GRETA du lycée Denis PAPIN à Romorantin (188 751 €).

Il est également proposé une augmentation des recettes de fonctionnement au titre du malus et pénalités versés par la société Eifficentre pour les résultats obtenus concernant l'année 2016 soit un montant de 174 127 €.

## MOBILITÉ DES LYCÉENS

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
<b>MOBILITE DES LYCEENS</b>	<b>Fonctionnement</b>	1 850 000,00	0,00	100 000,00	140 570,00

Il est proposé une augmentation des recettes de fonctionnement de 140 570 € correspondant au solde de la convention ERASMUS + 2015 et à l'acompte de la convention 2017.

## INDUSTRIES CULTURELLES

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AP	2017	1899		AIDE A LA CREATION CINEMA ET AUDIOVISUEL	1 620 000,00	<b>100 000,00</b>

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
<b>INDUSTRIES CULTURELLES</b>	<b>Investissement</b>	2 356 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	<b>Fonctionnement</b>	3 553 500,00	0,00	0,00	0,00

Dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens conclus avec le Centre National du Cinéma (CNC) et de l'image animée pour trois ans, il convient d'abonder l'autorisation de programme de 0,100 M€. Cette somme correspond à la contribution du CNC à la politique de soutien régional en faveur des opérateurs de télédiffusion.

Eu égard à l'intervention du CNC et à l'abondement de l'autorisation de programme précitée, pour l'exercice 2017, il est proposé d'inscrire une recette de 50 000 € correspondant au versement du 1<sup>er</sup> acompte.

## AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE / PUBLIC

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
<b>AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE / PUBLIC</b>	<b>Investissement</b>	217 000,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Fonctionnement</b>	4 247 900,00	186 000,00	0,00	0,00

La liquidation de Culture O Centre a nécessité le paiement de dépenses non inscrites au budget primitif de 2017. Ces crédits permettent d'assurer la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi et la conduite des dernières opérations de liquidation. Il est ainsi demandé 0,186 M€ de crédits complémentaires.

## PATRIMOINE CULTUREL

- Les autorisations de programme et d'engagement créées

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total AP avant DM2	Montant DM 2 2017
AP	2017	2211	31/12/2018	ATELIER MUSEE DE L'IMPRIMERIE A MALESHERBES		200 000,00

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PATRIMOINE CULTUREL	Investissement	3 496 705,00	-772 000,00	142 000,00	0,00
	Fonctionnement	3 492 000,00	0,00	1 000,00	0,00

Dans le cadre du soutien à l'Atelier Musée de l'Imprimerie en cours de création à Malesherbes, il convient de créer une nouvelle autorisation de programme pour 3 ans d'un montant total de 0,200 M€. Cette somme correspond à la participation régionale pour la création de ce nouvel ensemble muséal et éducatif qui devrait ouvrir ses portes en 2018.

Aussi, compte tenu des retards constatés dans la conduite des opérations suivantes :

- CPER Cathédrale de Chartres,
- Aménagement du Château de Valençay,  
(Convention région département de l'Indre)
- Loches mise en valeur du donjon,  
(Convention Région département de l'Indre et Loire) ;

il est proposé de diminuer les crédits de paiement de 0,772 M€.

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	Fonctionnement	137 000,00	14 000,00	0,00	0,00

Il est prévu un avenant à la convention de partenariat (expérimentation) avec l'Association Démocratie Ouverte. Il est donc demandé 14 000 € de crédits supplémentaires pour répondre à ce nouveau besoin.

**EUROPE**

## LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET EUROPE

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM2

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		-640 000,00
Autorisations d'engagement		640 000,00

### DÉTAIL PAR PROGRAMME

#### PROGRAMMATION 2014-2020 (PCE)

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AE	2015	9070		POILOIRE PI6C 08 - TOURISME INNOVATION PROMOTION	450 000,00	-260 000,00
AE	2015	9085		POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	100 000,00	-100 000,00
AP	2015	9020		POILOIRE PI6C 06 - TOURISME ITINERANCES VELOURUTES	4 550 000,00	385 000,00
AP	2015	9029		POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	100 000,00	-25 000,00
AE	2015	9052		POCVL PI3A 06 - SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT	2 350 700,00	700 000,00
AP	2015	9005		POCVL PI3A 08 - CREATION REPRISE - INGE. FINANCIERE	5 663 050,00	-1 760 000,00
AE	2015	9054		POCVL PI3D 09 - PME - CAPITAL HUMAIN	1 220 767,00	300 000,00
AP	2015	9006		POCVL PI3D 10 - INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS	2 034 611,00	760 000,00

Sur le Programme opérationnel interrégional Loire, les modifications suivantes sont proposées :

- En investissement, une augmentation de 0,385 M€ de l'autorisation de programme (AP) « Tourisme Itinérances Véloroutes » et une réduction de 0,025 M€ de l'AP « Tourisme itinérances randonnées ».
- En fonctionnement, il est proposé une réduction des autorisations d'engagement (AE) « Tourisme – Itinérances, Randonnées », à hauteur de 0,100 M€, et « Tourisme – Innovation, Promotion », à hauteur de 0,260 M€.

Au final, ces mouvements sont proposés à périmètre financier constant au niveau du programme et permettent d'ajuster les crédits compte tenu de la nature des opérations programmées au titre du Programme Opérationnel Interrégional Loire.

Sur le Programme opérationnel Centre-Val de Loire, les modifications suivantes sont proposées :

- En investissement, une augmentation de 0,760 M€ de l'AP « Investissements productifs » et une réduction de 1,760 M€ de l'AP « Ingénierie financière – Création reprise ».
- En fonctionnement, il est proposé une augmentation des AE « Soutenir l'entrepreneuriat », à hauteur de 0,700 M€, et « PME Capital Humain », à hauteur de 0,300 M€.

Au final, ces mouvements sont proposés à périmètre financier constant au niveau du programme et permettent d'ajuster les crédits compte tenu de la nature des opérations programmées au titre du Programme Opérationnel Centre-Val de Loire.

***B - OPTIMISATION DES RESSOURCES***

## LES DONNÉES FINANCIÈRES GLOBALES DU BUDGET OPTIMISATION DES RESSOURCES

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET / OU D'ENGAGEMENT CRÉÉES OU MODIFIÉES A LA DM2

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme		-487 884,33
Autorisations d'engagement		10 200 000,00

### CRÉDITS DE PAIEMENT

OPTIMISATION DES RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
Investissement	86 375 777,14	336 000,00	179 815 661,00	2 481 347,00
Fonctionnement	184 602 586,40	366 043,00	1 029 451 519,59	438 854,00

## MOYENS GÉNÉRAUX DE L'ADMINISTRATION

### BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER

- Les crédits de paiement

BATIMENTS MATERIEL ET MOBILIER		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
	Investissement	762 753,68	246 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	5 141 600,00	0,00	2 500 000,00	0,00

Il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de 0,246 M€ en investissement pour prendre en charge les dépenses complémentaires rattachées aux programmes Bâtiments et Matériel / Mobilier liées à la prise de compétence dans le domaine des transports, au volet sécurité du réaménagement de l'accueil principal du bâtiment Lentin et à la prise en compte des demandes spécifiques de l'Architecte des Bâtiments de France et du Conservateur Régional des Monuments Historiques dans le cadre de l'opération sur le bâtiment Parisie.

### SYSTÈMES D'INFORMATION

- Les autorisations de programme et d'engagement modifiées

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé	Total AP avant DM2	Ajustement DM2
AE	2017	1655		LOGICIELS	1 176 000,00	4 800 000,00
AE	2017	1656		MATERIELS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	160 000,00	800 000,00
AE	2017	1657		PRESTATIONS DE SERVICE	750 000,00	3 200 000,00
AP	2012	1900		SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	4 820 861,22	-126 533,38
AP	2017	1666		POSI - UNE E-ADMINISTRATION REGIONALE PERFORMANTE	1 000 000,00	-537 913,66
AP	2017	1668		POSI - LE NUMERIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES	1 500 000,00	-1 005 168,24
AP	2017	1669		POSI - UN SI AGILE, SECURISE ET ADAPTE	1 000 000,00	1 409 000,00
AE	2017	1659		TELECOM	415 000,00	1 400 000,00
AP	2017	1652		MATERIEL LOGICIEL TELECOM	700 000,00	-227 269,05



- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
SYSTEMES D'INFORMATION	Investissement	2 620 023,46	90 000,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	2 812 500,00	0,00	0,00	0,00

Des crédits de paiement supplémentaires sont sollicités à hauteur de 0,100 M€ pour mettre en œuvre le nouveau système d'information des transports interurbains et scolaires (Pégase, Carto-Pégase...).

Des crédits de paiement supplémentaires sont sollicités à hauteur de 50 000 € pour déployer les nouveaux matériels et logiciels relatifs à l'accueil des agents dans les nouveaux Espaces Région Centre-Val de Loire.

Ces compléments sont partiellement couverts par un ajustement à la baisse des crédits de paiement relatifs à l'évolution des solutions informatiques sur les domaines des formations professionnelles et de l'apprentissage, de 10 000 € et de la Culture, à hauteur de 50 000 €.

De plus, 4 autorisations de programme créées au Budget primitif 2017, sont modifiées :

- Les autorisations de programme "POSI-Une e-administration régional performante", "POSI-Le numérique au service des territoires" et « Matériel, logiciel, Télécom » sont ramenées au montant engagé, les projets de ces programmes étant dorénavant intégrés aux AP POSI créées en DM1 ;
- L'autorisation de programme "POSI - Un Système d'Information agile, sécurisé et adapté" est revalorisée afin de répondre aux besoins jusqu'en 2021.

Afin de permettre l'engagement des marchés pluriannuels, la durée des autorisations d'engagements, « Logiciels », « matériels et fournitures informatiques » « Prestations de service » et « Télécom » est portée à 5 ans. Chacune d'elle est revalorisée en conséquence.

## ETUDES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
ETUDES	Fonctionnement	300 000,00	140 000,00	0,00	0,00

Le budget Etudes a été plus fortement mobilisé en 2017 que les précédentes années en raison notamment de la réalisation de nouvelles évaluations des politiques ainsi que le lancement du SRADDET (études et Assistance à maîtrise d'ouvrage). Il est donc demandé 0,140 M€ de crédits de paiement supplémentaires pour répondre à ces besoins.

## MOYENS GENERAUX FINANCIERS

### FISCALITÉ DIRECTE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
FISCALITE DIRECTE	Fonctionnement	11 769 174,00	0,00	346 857 714,81	-70 278,00

Dans la mesure où le produit des ressources qui se sont substituées à la taxe professionnelle a progressé moins rapidement sur le territoire régional que l'ensemble des Régions françaises entre 2011 et 2016, la Région Centre-Val de Loire bénéficie du **mécanisme de péréquation des ressources régionales postérieures à la taxe professionnelle**. Son produit est inférieur aux anticipations (- 0,13 M€, soit 5,44 M€).

Le produit de l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)** applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs devrait être supérieur aux prévisions (+ 0,06 M€, soit 15,61 M€) en raison de la réévaluation de l'inflation prévisionnelle pour l'exercice 2017 portée de 0,8 % à 1,2 %. En l'état, le produit de l'IFER applicable aux répartiteurs principaux dans le domaine des télécommunications demeure inchangé.

### FISCALITÉ INDIRECTE

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
FISCALITE INDIRECTE	Fonctionnement	0,00	0,00	282 425 487,00	-624 569,55

Malgré le dynamisme des immatriculations réalisées en Région Centre-Val de Loire sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et le 31 juillet 2017 (+ 2,4 % tous types de véhicules confondus), le produit de la **taxe régionale sur les certificats d'immatriculation** devrait être inférieur aux anticipations (- 4,28 M€, soit 98,5 M€). En effet, le tarif moyen de la taxe – obtenu par le rapport entre son produit et le nombre de chevaux fiscaux taxés – est inférieur de près de 2,5 € par cheval fiscal taxable par rapport aux anticipations. Pour mémoire, le tarif de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation (49,80 €) ne s'applique pas unilatéralement à toutes les catégories de véhicules. Ainsi, certains véhicules bénéficient d'un taux réduit (véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, tracteurs non agricoles, motocyclettes, véhicules de plus de dix ans) tandis que d'autres bénéficient d'un taux fixe indifféremment de l'âge ou de la puissance du véhicule (vélomoteurs, motocyclettes de moins de 125 cm<sup>3</sup>, remorques, véhicules agricoles...).

Le montant de la **ressource régionale pour l'apprentissage (RRA)** devrait être supérieur aux prévisions (+ 3,66 M€) sous l'effet de sa part variable assise sur la progression de la masse salariale privée de l'année N-2. Compte tenu du dynamisme de la masse salariale privée au titre de l'exercice 2015 (+ 1,5 %), le montant de la part variable est estimé à 9,4 M€. Le montant total de la ressource régionale pour l'apprentissage est désormais estimé à 73,7 M€ (67,44 M€ au titre de la taxe d'apprentissage et 6,27 M€ au titre de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques).

Le produit des **ressources de la formation professionnelle et de l'apprentissage** – composé d'une fraction du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits

énergétiques (TICPE) et d'un reversement des frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises et de la CVAE – est supérieur aux prévisions (+ 0,11 M€, soit 35,28 M€) sous l'effet du dynamisme des frais de gestion perçus par l'Etat (+ 2,4 %).

Compte tenu du nombre de contrats d'apprentissage conclus en Région Centre-Val de Loire au titre du dispositif d'aide de 1 000 € par apprenti supplémentaire sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et le 30 juin 2017, le montant de la compensation financière correspondante est égal à 4,18 M€ (- 0,11 M€), soit 15,46 M€ **toutes compensations financières de l'Etat confondues au titre des aides régionales versées aux employeurs d'apprentis.**

## PARTICIPATIONS, DOTATIONS ETAT

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	Investissement	0,00	0,00	36 785 661,00	2 481 347,00
	Fonctionnement	0,00	0,00	393 800 414,00	1 386 371,55

Sur la base des dépenses éligibles réalisées au cours de l'exercice 2016, le produit du **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) en section de fonctionnement** est égal à 0,25 M€. La loi de finances initiale pour 2016 avait, en effet, étendu l'éligibilité au FCTVA notamment aux dépenses d'entretien des bâtiments publics payées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

De la même manière, le produit du **FCTVA imputé en section d'investissement** est supérieur aux anticipations (+ 2,48 M€, soit 16,48 M€) sous l'effet de la progression des dépenses d'investissement éligibles réalisées dans les lycées de la Région. Ces dépenses ont en effet progressé de 13,187 M€ par rapport à l'exercice précédent, générant un gain de 2,163 M€ au titre du FCTVA pour l'exercice 2017.

Le produit de la **dotation générale de décentralisation résiduelle** est supérieur aux prévisions (+ 1,13 M€, soit 22,81 M€) sous l'effet du versement du montant définitif de la compensation au titre des redevances gares et quais pour les exercices 2014 à 2016.

## RESSOURCES HUMAINES

### MASSES SALARIALES

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
MASSE SALARIALE	Fonctionnement	124 487 500,00	426 043,00	3 116 000,00	-252 670,00

La Région mobilise annuellement près de 280 contrats aidés dans les lycées (Contrats Uniques d'Insertion et Emplois d'Avenir).

Compte tenu de la décision gouvernementale de restreindre la signature de nouveaux contrats aidés sur la fin de l'année 2017, un certain nombre d'entre eux – arrivant à

terme entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017 – n'ont pas pu ou ne pourront pas être renouvelés.

Pour pallier cette baisse de moyens humains (126 contrats non renouvelés), la Région a décidé de substituer à ses contrats aidés, 85 contrats « renforts » pour des périodes de 3 ou 4 mois et uniquement jusqu'au 31 décembre 2017. Les rémunérations et les charges patronales relatives à ces contrats « renforts » sont supérieures à celles des contrats aidés et cette augmentation n'est pas totalement absorbée par les baisses de dépenses engendrées par la non reconduction de ces contrats aidés. Le surcoût est estimé à 0,226 M€. Il est donc proposé d'abonder le budget des ressources humaines de ce montant.

Parallèlement les emplois aidés génèrent le versement d'une aide de la part de l'Etat. Suite au non renouvellement de 126 contrats, la perte de recettes est estimée à 0,252 M€. Il est proposé de diminuer les recettes attendues, sur le budget des ressources humaines, de ce montant.

En 2017, la masse salariale de la collectivité a subi de nombreuses évolutions :

- Mise en œuvre des mesures issues du protocole Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération (PPCR) : reclassements et revalorisations indiciaires, transfert primes / points,
- Recrutements et transferts de postes liés à des transferts de compétences dans plusieurs domaines (CREPS, transports routiers, plan déchets, économie),
- Mesures issues du dialogue social portant sur la rémunération et la carrière des agents.

La préparation du budget 2017 s'est faite sur des bases qui n'étaient pas totalement stabilisées. Certains ajustements de crédits sont nécessaires, afin d'optimiser l'exécution du budget RH sur la fin de l'année. En effet, les pronostics de fin d'année, permettent d'estimer un excédent de crédits sur la masse salariale des agents du siège et un besoin de crédits sur la masse salariale des agents des lycées. Il est donc proposé de procéder à un virement de crédits de 0,800 M€, de la masse salariale des agents du siège, vers la masse salariale des agents des lycées.

### **AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017	TOTAL DES CREDITS AVANT DM	DM 2 2017
<b>AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL</b>	Fonctionnement	6 635 000,00	-200 000,00	706 000,00	0,00

Dans le cadre des transferts de compétences, certaines autres dépenses de personnel ont été prévues en augmentation. Compte tenu des délais de recrutement et des dates définitives de transferts (notamment, transports routiers interurbains), les crédits prévus sont supérieurs aux besoins réels. Des ajustements de crédits sont nécessaires afin d'optimiser l'exécution du budget RH sur la fin de l'année. Il est donc proposé de procéder au virement de crédits pour un montant de 0,200 M€, vers la masse salariale des agents des lycées.

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 2**

**DECISIONS**

## 1 – MODIFICATION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Considérant la demande de Madame la Payeure régionale en date du 22 juin 2017, il est proposé d’annuler et remplacer la délibération DAP n° 17.02.02.A du 29 et 30 juin 2017 comme suit :

1. de constater le déficit de la section d’investissement à hauteur de 187 451 974,91 € auquel s’ajoute le déficit des restes à réaliser à hauteur de 375 177,14 €
2. de constater la reprise de l’excédent d’investissement de l’EPIC Culture O Centre
3. de constater le besoin de financement de la section d’investissement au compte administratif 2016 à hauteur de -187 799 144,76 €

INVESTISSEMENT	
Déficit de clôture (001)	-187 451 974,91
Excédent de clôture de Culture O Centre	+28 007,29
Déficit des restes à réaliser	-375 177,14
<b>Besoin de financement (compte 1068)</b>	<b>-187 799 144,76</b>

4. de constater le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2016 à hauteur de 207 278 628,81 €,
5. d’affecter le résultat à la couverture du besoin de financement de la section d’investissement pour un montant de 187 799 144,76 € (compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »)
6. de constater la reprise de l’excédent de fonctionnement de l’EPIC Culture O Centre
7. d’affecter le solde disponible soit 19 811 565,10 € au financement de la section de fonctionnement (compte 002 excédents de fonctionnement reporté) :

FONCTIONNEMENT	
Excédent de clôture (002)	+207 278 628,81
Affectation du résultat (compte 1068)	-187 799 144,76
Excédent de clôture de Culture O Centre	+332 081,05
<b>Report au 002</b>	<b>+19 811 565.10</b>

Cette répartition du résultat de clôture de Culture O Centre modifie la répartition entre les sections de fonctionnement et d’investissement, mais pas le résultat global constaté.

## 2 – LE VOTE PAR FONCTION

Le vote de la DM2 2017 intervient selon le mode de vote par fonction adopté par l'Assemblée plénière du 4 février 2016 (DAP n° 16.01.02) et tel qu'il est prévu par la M71.

### Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP/AE

#### Au titre des crédits de paiement (CP)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous,

En mouvements réels, les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 6 410 421 € :

- dont dépenses : - 4 748 392,00 € en investissement et 11 158 813,00 € en fonctionnement
- dont recettes : 3 755 098,00 € en investissement et 2 655 323,00 € en fonctionnement.

Le virement entre sections s'établit à - 8 878 667,14 €.

Les autres mouvements d'ordre s'élèvent à :

- -28 007,29 € en dépenses d'investissement et 347 169,85 € en recettes d'investissement ;
- -375 177,14 € en recettes de fonctionnement.

### INVESTISSEMENT :

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)			
CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>-4 748 392,00</b>	<b>1 273 751,00</b>	
900 Services généraux	206 000,00	0,00	
901 Formation pro. et apprentissage	-10 000,00	0,00	
902 Enseignement	300 000,00	723 751,00	
903 Culture, sports et loisirs	-822 000,00	50 000,00	
904 Santé et action sociale	0,00	0,00	
905 Aménagement des territoires	-2 150 461,00	0,00	
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00	
907 Environnement	0,00	0,00	
908 Transports	-2 746 431,00	500 000,00	
909 Action économique	474 500,00	0,00	
<b>92 Opérations non ventilées</b>	<b>0,00</b>	<b>2 481 347,00</b>	
921 Taxes non affectées	0,00	0,00	
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	2 481 347,00	
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	
<b>95 Chapitres de prévision sans réalisation</b>		<b>0,00</b>	
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>I -4 748 392,00</b>	<b>II 3 755 098,00</b>	
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
926 Transferts entre les sections	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement		-8 878 667,14	
<b>TOTAL</b>	<b>III 0,00</b>	<b>IV -8 878 667,14</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926</b> : .....		<b>-8 878 667,14</b>	
001 Solde exécution section investissement	V -28 007,29	VI 0,00	
922 - 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 347 169,85	
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V -4 776 399,29</b>	<b>II + IV + VI + VII -4 776 399,29</b>	

## FONCTIONNEMENT :

### OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	11 158 813,00	1 963 799,00
930 Services généraux	-846 000,00	0,00
931 Formation pro. et apprentissage	10 223 770,00	2 436 022,00
932 Enseignement	1 412 043,00	62 027,00
933 Culture, sports et loisirs	186 000,00	0,00
934 Santé et action sociale	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires	200 000,00	0,00
936 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937 Environnement	-117 000,00	57 750,00
938 Transports	0,00	-592 000,00
939 Action économique	100 000,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	691 524,00
940 Impositions directes	0,00	-70 278,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	-624 569,55
942 Dotations et participations	0,00	1 386 371,55
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 11 158 813,00</b>	<b>II 2 655 323,00</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
946 Transferts entre les sections	0,00	0,00
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	-8 878 667,14	
<b>TOTAL</b>	<b>III -8 878 667,14</b>	<b>IV 0,00</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 : .....</b>		<b>-8 878 667,14</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	VI -375 177,14
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 2 280 145,86</b>	<b>II + IV + VI 2 280 145,86</b>



Au titre des Autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous, les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 31 534 523,67€ dont 8 203 523,67 € en investissement et 23 331 000 € en fonctionnement.

BALANCE GENERALE DE LA DM2 2017  
AP/AE

	Chap.	Libellé	Total avant DM2	CREATION OU MODIFICATION DM2	Total après DM1
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
			<b>895 843 540,87</b>	<b>8 203 523,67</b>	<b>904 047 064,54</b>
Opérations réelles		<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>895 843 540,87</b>	<b>8 203 523,67</b>	<b>904 047 064,54</b>
		900 Services généraux	7 858 577,53	- 487 884,33	7 370 693,20
		901 Formation professionnelle/apprentissage	4 679 000,00	-	4 679 000,00
		902 Enseignement	- 510 000,00	2 100 000,00	1 590 000,00
		903 Culture, sports et Loisirs	6 505 000,00	300 000,00	6 805 000,00
		904 Santé et action sociale	-	-	-
		905 Aménagement des territoires	118 032 702,00	2 763 408,00	120 796 110,00
		906 Gestion des fonds européens	1 050 000,00	- 640 000,00	410 000,00
		907 Environnement	- 4 811 288,66	-	4 811 288,66
		908 Transports	676 729 550,00	850 000,00	677 579 550,00
		909 Action économique	86 310 000,00	3 318 000,00	89 628 000,00
		<b>92 Opérations non ventilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
		921 Taxes non affectées	-	-	-
	922 Dotations et participations non affectées	-	-	-	
	923 Dettes et autres opérations financières	-	-	-	
			<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
Opérations d'ordre		925 Opérations patrimoniales	-	-	-
		926 Transferts entre sections	-	-	-
		<b>95 Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
		951 Virement de la section fonctionnement	-	-	-
	950 Dépenses imprévues	1 000 000,00	-	1 000 000,00	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>896 843 540,87</b>	<b>8 203 523,67</b>	<b>905 047 064,54</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
			<b>1 003 690 840,18</b>	<b>23 331 000,00</b>	<b>1 027 021 840,18</b>
Opérations réelles		<b>93 Opérations ventilées</b>	<b>1 003 690 840,18</b>	<b>23 331 000,00</b>	<b>1 027 021 840,18</b>
		930 Services généraux	10 572 548,93	10 200 000,00	20 772 548,93
		931 Formation professionnelle/apprentissage	54 357 055,00	12 209 000,00	66 566 055,00
		932 Enseignement	18 751 750,00	-	18 751 750,00
		933 Culture, sports et Loisirs	13 995 475,00	-	13 995 475,00
		934 Santé et action sociale	-	-	-
		935 Aménagement des territoires	1 888 379,00	-	1 888 379,00
		936 Gestion des fonds européens	- 300 000,00	640 000,00	340 000,00
		937 Environnement	171 771,25	-	171 771,25
		938 Transports	849 186 000,00	600 000,00	849 786 000,00
		939 Action économique	55 067 861,00	- 318 000,00	54 749 861,00
		<b>94 Opérations non ventilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
		940 Impositions directes	-	-	-
		941 Autres impôts et taxes	-	-	-
		942 Dotations et participations non affectées	-	-	-
		943 Opérations financières	-	-	-
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	-	-	-	
	945 Dotations aux provisions	-	-	-	
			<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
Opérations d'ordre		946 Opér. d'ordre de transferts entre section	-	-	-
		947 Transferts dans section fonctionnement	-	-	-
		<b>95 Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000,00</b>
		953 Virement à la section d'investissement	-	-	-
	952 Dépenses imprévues	1 000 000,00	-	1 000 000,00	
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>1 004 690 840,18</b>	<b>23 331 000,00</b>	<b>1 028 021 840,18</b>

## Les AP et AE par fonction et par politique régionale

### FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

**Au titre de l'Optimisation des ressources:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2017	1655		LOGICIELS	1 176 000,00	4 800 000,00
AE	2017	1656		MATERIELS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	160 000,00	800 000,00
AE	2017	1657		PRESTATIONS DE SERVICE	750 000,00	3 200 000,00
AP	2012	1900		SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	4 820 861,22	-126 533,38
AP	2017	1666		POSI - UNE E-ADMINISTRATION REGIONALE PERFORMANTE	1 000 000,00	-537 913,66
AP	2017	1668		POSI - LE NUMERIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES	1 500 000,00	-1 005 168,24
AP	2017	1669		POSI - UN SI AGILE, SECURISE ET ADAPTE	1 000 000,00	1 409 000,00
AE	2017	1659		TELECOM	415 000,00	1 400 000,00
AP	2017	1652		MATERIEL LOGICIEL TELECOM	700 000,00	-227 269,05

### FONCTION 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

**Au titre du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de la formation professionnelle:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2017	0974	31/12/2022	POINT INFORMATION CONSEIL 2018 2021		2 960 000,00
AE	2017	1784	31/12/2020	ENQUETE DEVENIR ET SATISFACTION DES STAGIAIRES 2017-2019		204 000,00
AE	2017	1785	31/12/2020	SYSTEME D'INFORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE 2017-2020		405 000,00
AE	2016	0577		CHEQUES FORMATION 2017	2 550 000,00	450 000,00
AE	2017	1978		PLAN 500 000 - POLE EMPLOI 2017	12 600 000,00	8 190 000,00

### FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - LYCEES

**Au titre de la Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2017	1014	31/12/2017	FONDS DE CONCOURS POUR LA RENOVATION EXTENSION DU GYMNASSE BALZAC DE BLOIS		600 000,00
AP	2007	0934		RECONSTRUCTION - LP NADAUD	13 000 000,00	1 500 000,00

### FONCTION 3 : CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

**Au titre de la Formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2017	2211	31/12/2018	ATELIER MUSEE DE L'IMPRIMERIE A MALESHERBES		200 000,00
AP	2017	1899		AIDE A LA CREATION CINEMA ET AUDIOVISUEL	1 620 000,00	100 000,00

## FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

**Au titre des Solidarités territoriales, transition écologique, stratégies :**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2017	2501	31/12/2018	THD 37 REGUL		2 763 408,00

## FONCTION 6 : GESTION DES FONDS EUROPEENS

**Au titre de l'Europe:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2015	9070		POILOIRE PI6C 08 - TOURISME INNOVATION PROMOTION	450 000,00	-260 000,00
AE	2015	9085		POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	100 000,00	-100 000,00
AP	2015	9020		POILOIRE PI6C 06 - TOURISME ITINERANCES VELOROUTES	4 550 000,00	385 000,00
AP	2015	9029		POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	100 000,00	-25 000,00
AE	2015	9052		POCVL PI3A 06 - SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT	2 350 700,00	700 000,00
AP	2015	9005		POCVL PI3A 08 - CREATION REPRISE - INGE. FINANCIERE	5 663 050,00	-1 760 000,00
AE	2015	9054		POCVL PI3D 09 - PME - CAPITAL HUMAIN	1 220 767,00	300 000,00
AP	2015	9006		POCVL PI3D 10 - INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS	2 034 611,00	760 000,00

## FONCTION 8 : TRANSPORTS

**Au titre des Transport et mobilités durables:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AE	2017	2146	31/12/2021	CENTRALE D'INFORMATION DU CHER		600 000,00
AP	2017	1485		EQUIPEMENTS ACCUEIL MATERIELS ROULANTS	750 000,00	850 000,00

## FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

**Au titre du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de la formation professionnelle:**

n° Enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Création Modification
AP	2017	4000		CAP CREATION REPRISE CENTRE	2 500 000,00	1 000 000,00
AP	2017	4001		CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	10 000 000,00	2 000 000,00
AP	2017	0850		APPEL A PROJETS 2017	10 000 000,00	318 000,00
AE	2017	0472		BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	-318 000,00
AP	2017	1229		CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	300 000,00	200 000,00
AP	2017	0068		HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 900 000,00	-200 000,00

# 3 – LE VOTE DE L'ARCHITECTURE PAR POLITIQUE RÉGIONALE

**DM2 2017 : répartition par politique des dépenses et recettes**

	TOTAL APRES DM1 2017 (1)	DM2 2017 (2)	TOTAL DEPENSES 2017 (1+2)	TOTAL APRES DM1 2017 (1)	DM2 2017 (2)	TOTAL RECETTES 2017 (1+2)	DM1 2017 AP et AE
<b>Investissement</b>	475 119 373	-4 748 392	470 370 981	227 176 157	3 755 098	230 931 255	8 203 524
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	89 605 765	-1 176 592	88 429 173	2 763 408	0	2 763 408	2 763 408
Crédits d'intervention fonds européens	80 458 496 9 147 269	- 1 176 592	79 281 904 9 147 269	2 763 408 -	-	2 763 408 -	2 763 408
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	83 821 635	474 500	84 296 135	6 268 588	0	6 268 588	3 318 000
Crédits d'intervention fonds européens	68 195 100 15 626 535	474 500	68 669 600 15 626 535	6 268 588 -	-	6 268 588 -	3 318 000
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	84 540 200	-3 910 300	80 629 900	34 598 000	500 000	35 098 000	850 000
Crédits d'intervention fonds européens	84 540 200 -	- 3 910 300	80 629 900 -	34 598 000 -	500 000	35 098 000 -	850 000
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE</b>	117 162 900	-472 000	116 690 900	3 730 500	773 751	4 504 251	2 400 000
Crédits d'intervention fonds européens	117 162 900 -	- 472 000	116 690 900 -	3 730 500 -	773 751	4 504 251 -	2 400 000
<b>OTIMISATION DES RESSOURCES</b>	86 375 777	336 000	86 711 777	179 815 661	2 481 347	182 297 008	-487 884
Dont Communication	-	-	-	-	-	-	-
Dont Moyens généraux de l'administration	4 275 777	336 000	4 611 777	-	-	-	-487 884
Dont Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-
Dont Moyens généraux financiers	82 100 000	-	82 100 000	179 815 661	2 481 347	182 297 008	-
dont remboursement en capital de la dette	54 150 000	-	54 150 000	-	-	-	-
dont réaménagement de la dette	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	-
<b>EUROPE</b>	38 386 900	0	38 386 900	35 850 900	0	35 850 900	-640 000
Dont fonds européens ventilés	24 773 804	-	24 773 804	35 850 900	-	35 850 900	-640 000
Dont fonds européens non ventilables	13 613 096	-	13 613 096	-	-	-	-
Hors fonds européens	-	-	-	-	-	-	-
<b>Fonctionnement</b>	924 715 283	11 158 813	935 874 096	1 082 794 307	2 655 323	1 085 449 630	23 331 000
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	18 626 831	83 000	18 709 831	135 000	57 750	192 750	0
Crédits d'intervention fonds européens	16 000 900 2 625 931	83 000	16 083 900 2 625 931	135 000 -	57 750	192 750 -	0
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	166 912 787	10 509 770	177 422 557	16 074 734	2 436 022	18 510 756	11 891 000
Crédits d'intervention fonds européens	147 686 030 19 226 757	10 509 770	158 195 800 19 226 757	16 074 734 -	2 436 022	18 510 756 -	11 891 000
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>	321 643 603	0	321 643 603	16 272 491	-592 000	15 680 491	600 000
Crédits d'intervention fonds européens	321 643 603 -	-	321 643 603 -	16 272 491 -	592 000	15 680 491 -	600 000
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE, VIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE</b>	221 380 164	200 000	221 580 164	10 293 098	314 697	10 607 795	0
Crédits d'intervention fonds européens	218 806 664 2 573 500	200 000	219 006 664 2 573 500	10 293 098 -	314 697	10 607 795 -	0
<b>OTIMISATION DES RESSOURCES</b>	184 602 586	366 043	184 968 629	1 029 451 520	438 854	1 029 890 374	10 200 000
Dont Communication	4 204 836	-	4 204 836	-	-	-	-
Dont Moyens généraux de l'administration	16 967 600	140 000	17 107 600	2 500 000	-	2 500 000	10 200 000
Dont Ressources humaines	131 122 500	226 043	131 348 543	3 822 000	252 670	3 569 330	-
Dont Moyens généraux financiers	32 307 650	-	32 307 650	1 023 129 520	691 524	1 023 821 044	-
<b>EUROPE</b>	35 975 500	0	35 975 500	44 394 015	0	44 394 015	640 000
Dont fonds européens ventilés	24 426 188	-	24 426 188	33 826 550	-	33 826 550	640 000
Dont fonds européens non ventilables	10 184 462	-	10 184 462	98 115	-	98 115	-
Hors fonds européens	1 364 850	-	1 364 850	10 469 350	-	10 469 350	-
<b>RESULTAT REPORTE</b>				20 186 742		20 186 742	
<b>TOTAL GENERAL AVEC RESULTAT REPORTE</b>	1 399 834 657	6 410 421	1 406 245 078	1 399 834 657	6 410 421	1 406 245 078	31 534 524
Investissement	475 119 373	-4 748 392	470 370 981	263 027 057	3 755 098	266 782 155	8 203 524
Fonctionnement	924 715 283	11 158 813	935 874 096	1 136 807 600	2 655 323	1 139 364 808	23 331 000
<b>TOTAL GENERAL avec résultat reporté hors réaménagement de la dette</b>	1 374 834 657	6 410 421	1 381 245 078	1 374 834 657	6 410 421	1 381 245 078	31 534 524
Investissement	450 119 373	-4 748 392	445 370 981	238 027 057	3 755 098	241 782 155	8 203 524
Fonctionnement	924 715 283	11 158 813	935 874 096	1 136 807 600	2 655 323	1 139 364 808	23 331 000
<b>TOTAL GENERAL HORS réaménagement de la dette et HORS fonds européens</b>	1 301 837 107	6 410 421	1 308 247 528	1 305 059 092	6 410 421	1 311 469 513	31 534 524
Investissement	411 732 473	-4 748 392	406 984 081	202 176 157	3 755 098	205 931 255	8 843 524
Fonctionnement	890 104 633	11 158 813	901 263 446	1 102 882 935	2 655 323	1 105 538 258	22 691 000

## 4 – LES DISPOSITIONS DIVERSES

### Remises gracieuses

Dans le cadre des aides aux employeurs d'apprentis, trois remises gracieuses pour un montant total de 2 473,50 € sont accordées à :

- L'entreprise ACR Rousseau pour un montant de 473,50 €,
- Monsieur DESCOUX Philippe pour un montant de 1 000 €,
- L'entreprise SOGECLIMA SAS pour un montant de 1 000 €.

### Admissions en non valeurs et créances éteintes

Les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 459 084,64 € :

NOM ET PRENOMS DES REDEVABLES	Exercice	N° du titre de recette	MONTANT PRINCIPAL	Motif d'irrecouvrabilité	Nature de la créance	Montant de la créance
<b>ACTION CHROME CENTRE</b>	2014	7131	236,77 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	3 799,27 €
	2015	978	237,50 €			
	2015	2586	3 325,00 €			
<b>MONTS AUTOMOBILES</b>	2010	1645	611,30 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	7 911,30 €
	2010	2084	7 300,00 €			
<b>SELFBIO-CENTRE</b>	2015	2820	196 536,98 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CAP FILIERES	396 536,98 €
	2015	2821	200 000,00 €			
<b>NEOSOL'R</b>	2012	1849	300,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	4 200,00 €
	2012	2836	3 900,00 €			
<b>LA GOURMANDE AUBERGER</b>	2013	2571	5 250,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	5 250,00 €
<b>ZIOUAAL LAHCEN (LA FARINIÈRE)</b>	2015	5581	711,78 €	Certificat d'irrecouvrabilité	CREATEM	6 711,78 €
	2016	3296	750,00 €			
	2016	4791	750,00 €			
	2016	5925	4 500,00 €			
<b>DELCROIX André</b>	2013	5971	250,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	750,00 €
	2014	7672	250,00 €			
	2015	1221	250,00 €			
<b>DHOUDAIN TRADITION</b>	2011	8755	3 500,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	3 500,00 €
<b>ESNARD Frédéric</b>	2015	4621	581,82 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	581,82 €
<b>FORTIER John</b>	2014	7211	151,68 €	Rétablissement Personnel sans LJ	REMBOURSEMENT SALAIRE	151,68 €
<b>FOUCTEAU Teddy</b>	2013	4762	720,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	14 400,00 €
	2013	7099	720,00 €			
	2014	1350	12 960,00 €			

<b>GONCALVES RODRIGUES</b> Hélène	2011	526	401,48 €	Rétablissement Personnel sans LJ	REMBOURSEMENT SALAIRE	401,48 €
<b>LE FOURNIL DE PREVERANGES</b>	2011	8859	4 500,00 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	4 500,00 €
<b>LA BOUFFEE D'AUXYGENE</b>	2011	7624	640,33 €	Clôture pour Insuffisance d'Actif	CREATEM	10 390,33 €
	2012	986	750,00 €			
	2012	3272	750,00 €			
	2012	5659	750,00 €			
	2012	7769	750,00 €			
	2013	868	750,00 €			
	2013	2921	750,00 €			
	2013	5279	750,00 €			
	2013	7497	750,00 €			
	2014	725	750,00 €			
	2014	2907	750,00 €			
	2014	4898	750,00 €			
	2014	6804	750,00 €			
	2014	8606	750,00 €			
<b>TOTAL</b>						459 084,64 €

Les admissions en non valeurs suivantes sont accordées, pour un montant de 4 012,90 € :

Nom et prénoms des redevables	Exercice	N° du titre de recette	Montant principal	Motif d'irrecouvrabilité	Nature de la créance	Montant de la créance
<b>SCHWEIGART</b> Stéphanie	2015	52	60,47	Revenu insaisissable	Remboursement de salaire	60,47 €
<b>GAUTIER</b> Marc	2013	3966	25,72	Montant inférieur au seuil des poursuites	Remboursement de salaire	25,72 €
<b>VILLEDIEU</b> Angelina	2015	1724	755,61	Revenu insaisissable	Remboursement de salaire	755,61 €
<b>BEAU</b> Julie	2014	7417	73,16	Revenu insaisissable	Remboursement de salaire	270,70 €
	2014	7418	197,54			

<b>DESFOURS Sandrine</b>	2012	6818	28,44 €	Montant inférieur au seuil des poursuites	Remboursement de salaire	28,44 €
<b>FOSTAN Ludovic</b>	2015	545	50,00 €	Revenu insaisissable	Caution pour le logement	300,00 €
	2015	1646	50,00 €			
	2015	2164	50,00 €			
	2015	2793	50,00 €			
	2015	3368	50,00 €			
	2015	4012	50,00 €			
<b>MOEDE Dominique</b>	2016	1964	363,05 €	Revenu insaisissable	Remboursement de salaire	363,05 €
<b>HADDOUCH Ilham</b>	2015	4546	773,02 €	Revenu insaisissable	Remboursement de salaire	773,02 €
<b>K BARET D'HARMONIE ASSO.</b>	2017	700200000117	490,66 €	Revenu insaisissable	Location matériel COC	490,66 €
<b>COMPAGNIE ACCESSOIRE</b>	2017	700200000141	104,87 €	Revenu insaisissable	Location matériel COC	104,87 €
<b>LES AMIS DE JOSEPH KABILA</b>	2017	700200000276	410,68 €	Revenu insaisissable	Location matériel COC	629,28 €
	2017	700200000312	218,60 €			
<b>GRIOTS MODERNES ASSO.</b>	2017	700200000333	211,08 €	Revenu insaisissable	Location matériel COC	211,08 €
<b>TOTAL</b>						4 012,90 €

### Modification des dates limite d'affectation pour les AP/AE

<b>SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATEGIES</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
938	2014	1721	E-LOGEMENT (FONCT)	31/12/2015	31/12/2022
908	2014	1720	E-LOGEMENT	31/12/2015	31/12/2017
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
931	2017	0974	POINT INFORMATION CONSEIL 2018-2021	31/12/2017	31/12/2022
<b>OPTIMISATION DES RESSOURCES</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
930	2017	1655	LOGICIELS	31/12/2018	31/12/2021
930	2017	1656	MATERIELS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	31/12/2018	31/12/2021
930	2017	1657	PRESTATIONS DE SERVICE	31/12/2018	31/12/2021
930	2017	1659	TELECOM	31/12/2018	31/12/2021

**Modification de libellés des AP/AE**

N° AP/AE	Ancien libellé	Nouveau libellé
<b>STRATEGIES ET SOLIDARITES TERRITORIALES, TRANSITION ECOLOGIQUE</b>		
2017-1485	CENTRE DE MAINTENANCE ST PIERRE DES CORPS - ETUDE	EQUIPEMENTS ACCUEIL MATERIELS ROULANTS
<b>FORMATION INITIALE, LYCEES, APPRENTISSAGE ET VIE CITOYENNE</b>		
2017-1516	SYSTEME D'INFORMATION RESTAURATION	SYSTEME D'INFORMATION LYCEE (AE)
2017-1168	FONDETTE SECURITE ET HYGIENE. FERME DU GRAND BARRE RECONSTR	EPLEFPA TOURS-FONDETTES RESTRUCTURATION FERME DU GRAND BARRE